



19 juin 2020 • Volume 4 | Numéro 22

Négociations du secteur public Où en sommes-nous?

Alors que l'été et les vacances sont à nos portes, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tient à rappeler les différentes actions posées au cours des dernières semaines et à faire un bilan de la situation en lien avec les négociations du secteur public.

Négociations intersectorielles

Depuis la dernière réunion du conseil général des négociations (CGN), le 27 mai 2020, l'équipe de négociation a rencontré les représentants du Conseil du trésor à trois reprises. Au cours de ces rencontres, elle a fait état des réactions de mécontentement qu'a suscité le dépôt écrit du 21 mai du gouvernement auprès des différentes instances de la CSQ.

Par ailleurs, le 16 juin, l'équipe de négociation a déposé par écrit [la contre-proposition de la CSQ](#) qui a été faite le 6 mai dernier, en réitérant qu'elle constituait une réponse à la dernière proposition gouvernementale.

Au cours de ces échanges, la Centrale a dénoncé le fait que le gouvernement demeure sur sa position initiale depuis le début des négociations, alors que des pas significatifs en vue d'arriver à un règlement, tenant compte du contexte actuel, avaient été faits. Des présentations ont été réalisées concernant le comité national d'évaluation des emplois, demande que la Centrale a décidé de porter à la table intersectorielle, ainsi que sur les éléments du dépôt pour lesquels la partie patronale n'a fourni aucune réponse à travers ses propositions.

La CSQ sollicite toujours des réactions de la partie patronale sur l'ensemble de ses demandes et réclame de pouvoir engager de réelles négociations sur ses enjeux.

Un rythme de négociation traditionnel

Le rythme d'une rencontre par semaine est estimé, à ce moment-ci, suffisamment soutenu par nos vis-à-vis du Conseil du trésor. Les travaux ayant repris depuis peu aux tables sectorielles, ce dernier se dit soucieux de voir la progression des échanges avant de s'engager plus activement à la table intersectorielle.

Le rythme de négociation à la table centrale s'avère donc plus traditionnel. Il est guidé par l'évolution des négociations sectorielles, bien que la partie patronale affirme toujours vouloir arriver à un règlement dans les meilleurs délais.

Ainsi, les prochaines rencontres seront consacrées, selon ce qui est prévu au moment d'écrire ces lignes, à poursuivre les présentations de nos demandes et de l'argumentation en appui à celles-ci. La prochaine rencontre à la table centrale est prévue le 22 juin 2020.

Négociations sectorielles

Présentement, les négociations aux tables sectorielles se déroulent selon un rythme qui va de régulier à soutenu. Les différentes parties expliquent et défendent leur position respective. On ne peut qualifier le déroulement des négociations d'intensif, mais les discussions avancent.

Les instances fédératives se rencontrent régulièrement afin d'aller chercher des mandats et de faire avancer les pourparlers aux tables de négociation. Cependant, il y demeure de trop nombreuses demandes de récupérations patronales qui nous font conclure, actuellement, que nous sommes encore loin de parvenir à des ententes.

Le gouvernement doit investir

Afin d'en arriver à des règlements sectoriels, il est incontournable que le gouvernement Legault investisse davantage dans les conditions de travail des membres. La situation actuelle, combinée aux régimes d'austérité des années passées, a laissé des séquelles majeures dans nos réseaux.

Il est fondamental d'améliorer les conditions d'emploi, d'exercice et de travail du personnel des réseaux scolaire, collégial, universitaire et de la santé. Dès le début des négociations, les membres de la CSQ ont lancé un cri du cœur, et la situation est loin de s'être améliorée depuis. Au contraire, les tâches s'alourdissent et se complexifient. En ce sens, il est plus que temps de trouver des solutions, et cela passe par des réinvestissements importants dans les réseaux publics que nous représentons.

Malheureusement, nous n'entrevoions pas de règlement avant les vacances. Les équipes travaillent toutefois d'arrache-pied à faire avancer les négociations, et ce, dans l'objectif de se rapprocher le plus possible d'un accord et de donner de l'air à chacun des milieux afin de soulager la souffrance actuelle.

Les membres qui souhaitent en savoir plus sur les décrets et les avis ministériels, et la chronologie des événements en lien avec la pandémie peuvent consulter la mise à jour du document [A1920-CGN-023](#) sur l'extranet de la CSQ.

Bilan des actions de visibilité

Rappelons que, lors du CGN du 27 mai 2020, les membres de la CSQ ont adopté une résolution demandant notamment à la Centrale de dénoncer publiquement la proposition d'entente de principe du gouvernement, jugée méprisante à l'égard des travailleuses et des travailleurs des services publics, et de réaffirmer l'importance d'investir rapidement dans les différents réseaux que la CSQ représente.

Depuis, plusieurs actions de visibilité ont été menées :

28 mai 2020 : la CSQ a approché la CSN et la FTQ afin de leur proposer une sortie commune qui dénoncerait la proposition d'entente de principe du gouvernement.

29 mai 2020 : la CSN a refusé l'offre de la CSQ d'une sortie commune dans l'immédiat, mais s'est montrée ouverte à collaborer prochainement pour une prise de position commune avec les autres centrales.

29 mai 2020 : la CSQ a diffusé un [communiqué de presse](#) concernant le monologue du gouvernement. La Centrale y dénonçait le geste discutable du président du Conseil du trésor, Christian Dubé, d'amener la négociation sur la place publique en diffusant un

copier-coller de son offre gouvernementale du 27 avril 2020.

29 mai 2020 : la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, a réagi au monologue du gouvernement Legault dans [une vidéo](#) diffusée sur les réseaux sociaux. Cette vidéo, partagée près de 140 fois, a été vue jusqu'à ce jour par environ 17 000 personnes.

3 juin 2020 : la Centrale a diffusé un [communiqué de presse](#) « corrigeant » l'offre rendue publique du gouvernement. La CSQ y dénonçait les fausses informations véhiculées par le gouvernement. L'[image de l'affiche corrigée](#) tel un examen a été partagée près de 375 fois. Un [article du magazine L'actualité](#) y fait également mention.

4 juin 2020 : la CSQ a diffusé sur les réseaux sociaux [une seconde vidéo](#) de Sonia Ethier rappelant que la Centrale ne lâchera pas le morceau. La présidente y décortique l'offre recyclée du Conseil du trésor.

6 juin 2020 : dans le cadre d'une vaste campagne publicitaire, la CSQ a diffusé l'offre gouvernementale « revue et corrigée » dans tous les médias nationaux écrits francophones.

10 juin 2020 : la CSQ, la CSN et la FTQ ont publié [une lettre ouverte](#) rappelant que des investissements massifs dans les services publics sont plus pertinents que jamais.

16 juin 2020 : la CSQ a tenu [une discussion en direct sur Facebook](#) sur l'état des finances publiques et la situation économique du Québec.

18 juin 2020 : dans une [lettre ouverte](#) se voulant une réplique au ministre des Finances, la CSQ, la CSN, la FTQ et la CSD ont tenu à s'exprimer concernant le retour à l'équilibre budgétaire et l'importance des services publics. Les centrales ont également présenté un [cahier de propositions](#) sur la relance économique postpandémie.

En terminant...

Au moment d'écrire ces lignes, l'ensemble des équipes de négociation sont au travail. Elles portent haut et fort le message qu'elles en attendent tout autant de leur vis-à-vis du gouvernement.

« Nos revendications sont justes, et le gouvernement doit y voir des pistes de solutions aux nombreux problèmes d'attraction, de rétention, de surcharge et de précarité. Nous profiterons des prochaines semaines pour faire cheminer les discussions dans l'intérêt de nos membres et pour continuer nos réflexions quant à l'actualisation des plans d'action et de mobilisation », conclut Sonia Ethier.

POUR NE RIEN MANQUER DE LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le [site de la CSQ](#) et en vous abonnant à l'[infolettre](#).



Courriel envoyé à : z77.beauchemin.francois@lacsq.org

Centrale des syndicats du Québec
320 Saint-Joseph Est Bureau 100
Québec (Québec) | G1K 9E7 | Canada
418-649-8888 | admsite@lacsq.org

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

